



## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **ACCES AU COMPLEXE :**

L'accès au complexe se fait sans aucune discrimination liée au sexe, à l'âge, à la catégorie socioprofessionnelle, à la religion, l'origine. Le gérant se réserve toutefois le droit de refuser la pratique et l'entrée au complexe de toute personne ou groupe de personnes ayant un comportement contraire à l'éthique du complexe (violence, alcool, drogue, racisme...)

Rappel : Il est interdit de fumer, de cracher ou de jeter son chewing-gum dans le complexe. Pour des raisons d'hygiène, il est également demandé de garder un tee-shirt sous sa chasuble.

### **REGLES DE SECURITE :**

La pratique du soccer est déconseillée aux personnes cardiaques et aux femmes enceintes.

Un échauffement et une hydratation régulière sont fortement conseillés.

Les pratiquants attestent avoir été examinés par un médecin et être déclarés aptes à la pratique du soccer et à la compétition.

L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour eux-mêmes ou les autres. Cela s'applique aussi aux bijoux en tout genre.

L'utilisation des chaussures à crampons est interdite. Les chaussures de jogging ne sont pas conseillées.

La SARL Sports Center Vitré n'est assurée que pour les dommages engageant sa propre responsabilité civile. Il incombe aux participants de supporter et d'assurer leurs propres risques.

### **DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

La SARL Sports Center Vitré se décharge de toute responsabilité en cas de vols, de pertes ou détériorations d'objets personnels et de dommages matériels ou corporels pouvant survenir à l'intérieur de l'établissement (parking et annexes compris). Ne laissez pas d'objets précieux dans l'établissement.

Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à respecter toutes prescriptions ainsi que toutes les règles de sécurité notifiées.

Les pratiquants renoncent à tous recours contre la SARL Sports Center Vitré



## REGLES DU JEU (compétition)

### NOMBRE JOUEURS / REMPLACEMENTS :

Tout match est disputé par deux équipes composées de cinq joueurs maximum, dont l'un sera le gardien de but. L'équipe peut compter jusqu'à 3 remplaçants, dont les permutations sont illimitées durant la rencontre. Les remplacements peuvent être effectués à n'importe quel moment du jeu. La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain de jeu (le joueur remplacé devant avoir entièrement quitté le terrain).

### TEMPS DE JEU / BALLON HORS DU JEU :

Le match se dispute en deux mi-temps de 25 minutes chacune avec une pause entre les deux périodes. Le ballon est hors du jeu quand il touche le filet ou le plafond.

### FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS :

Toute faute ou comportement antisportif doit être sanctionné comme suit :

- Les 2 premières fautes entraînent un retour du ballon au gardien adverse. La 3<sup>ème</sup> est un pénalty automatique suivie d'une remise à zéro des fautes.
- Le pénalty s'exécute avec un pas d'élan au signal de l'arbitre.

#### Fautes entraînant le retour du ballon au gardien adverse :

- l'action de charger son adversaire pour essayer de le déséquilibrer (le joueur qui se trouve dans un angle du terrain ne peut être attaqué par son adversaire qui se doit de rester à environ un mètre derrière lui).
- le fait de s'accrocher ou de toucher les parois ou les filets.
- le jeu au sol.

#### Fautes entraînant directement un pénalty :

- le jeu défensif au sol (tacle glissé...).
- toute faute grave ou comportement antisportif (qui peuvent également être sanctionnés d'une expulsion...).

### AUTRES PARTICULARITES :

Suite à un but, l'engagement se fait du gardien de but au pied ou à la main. Dès que le ballon est mis à terre, le jeu est lancé. Un but marqué directement de la main ne peut être validé.

Sous peine d'être sanctionné d'un pénalty, le gardien :

- ne peut sortir de sa zone délimitée.
- ne peut garder le ballon dans ses bras plus de 5 secondes.
- ne peut prendre le ballon à la main suite à une passe volontaire d'un de ses joueurs.
- ne peut dégager le ballon au pied de volée.

Pas de hors jeu / Pas de Corner.

### REGLEMENT SPECIFIQUE CHAMPIONNAT :

Article 1 : Chaque équipe doit se présenter au moins un quart d'heure avant le match.

Article 2 : Chaque équipe ne peut présenter plus de 8 joueurs différents tout au long de la compétition.

Article 3 : Chaque joueur doit avoir plus de 18 ans pour participer à la compétition (16 ans avec autorisation des parents).

Article 4 : Calcul des points : 1 victoire=4 points / 1 nul=2 points / 1 défaite=1point.

Article 5 : En cas d'égalité de points de plusieurs équipes, c'est la différence de buts particulière qui est prise en compte en premier, la différence de buts générale ne venant qu'en critère secondaire.

Article 6 : Toute contestation envers l'arbitre peut donner lieu à une sortie du joueur pendant 5 minutes, voire d'un remplacement définitif du joueur.

Article 7 : En cas d'absence et si votre centre n'a pas été prévenu au minimum 48H à l'avance, le match est déclaré forfait et perdu

Fait à ..... le .....

J'ai pris connaissance du règlement intérieur, des conditions générales de sécurité et de responsabilité, des règles du jeu et je m'inscris au championnat.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"